

Bonjour,

J'ai de sérieuses réserves quant au projet de Complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay de GNL. En voici six raisons :

1. Plusieurs études montrent que le transport maritime qui serait engendré dans le fjord du Saguenay par ce projet nuirait sensiblement à la faune qui s'y trouve, laquelle représente une richesse écologique exceptionnelle, ainsi qu'une richesse économique considérable (pensons au tourisme à Tadoussac et le long du Fjord). À cet égard, les risques encourus pour les populations fragiles de bélugas sont exemplaires. On peut lire, dans cet article, à ce sujet : [https://www.lapresse.ca/actualites/environnement/2020-09-02/saguenay-ca-pourrait-etre-le-coup-de-grace-pour-le-beluga.php?fbclid=IwAR1zNQyqTVF6DIO-uuPXxc8Z55c\\_rDDprwENozmlCbR-hIEEb0-xto0oob0](https://www.lapresse.ca/actualites/environnement/2020-09-02/saguenay-ca-pourrait-etre-le-coup-de-grace-pour-le-beluga.php?fbclid=IwAR1zNQyqTVF6DIO-uuPXxc8Z55c_rDDprwENozmlCbR-hIEEb0-xto0oob0)
2. La construction de ce complexe, de par son ampleur, présente des impacts considérables sur le paysage du Saguenay.
3. Les conséquences écologiques du projet sont désastreuses, et vont à l'encontre de l'ambition de la population québécoise de réduire son impact écologique. Ainsi, si la CAQ présente GNL-Québec comme un projet « porteur pour l'avenir du Québec », on sait que cette usine de liquéfaction « annulera en une seule année tous les efforts de réduction de GES du Québec depuis 1990 » ou, en d'autres termes, que « les émissions de gaz à effet de serre liées au projet atteindraient chaque année plus de huit millions de tonnes (3,4 millions de voitures) » (*Le Devoir*). Il me semble donc ici difficile de voir autre chose comme vision de l'avenir que l'accélération du désastre écologique en cours.
4. Ces dernières années, les Québécois se sont massivement opposés à l'exploitation de gaz par fracturation hydraulique. Or, une bonne partie du gaz traité par GNL le sera avec cette méthode, ce qui s'oppose au souhait de nombreux Québécois.
5. L'augmentation du trafic maritime, en plus de représenter une nuisance pour la vie marine, dans le fjord et ailleurs dans le fleuve Saint-Laurent, présente des risques de déversement pouvant avoir des conséquences catastrophiques à long terme.
6. Le retrait de l'investisseur Berkshire Hathaway remet sérieusement en cause la valeur économique du projet. Ainsi, on peut espérer, de la part des Québécois, davantage

d'inventivité pour son développement économique que de se lancer dans un projet aussi risqué économiquement et écologiquement nuisible.

Je vous remercie de prendre en compte ces quelques points,

Bien cordialement,

David Clerson